# Actes de la matinée thématique

**Ouverture de la matinée par M. REYSER,**

**Directeur de la Caisse d'Allocations familiales du Bas-Rhin**

**Actes de la matinée thématique sur les L.A.E.P.**
du 4 novembre 2011
«De la petite enfance à la parentalité»

**Le soutien aux projets des parents pour leurs enfants est au cœur des missions de la Caisse d'Allocations Familiales. Cette mission, notre Conseil d'administration et les équipes la portent avec détermination et conviction.**

**Aussi, avons-nous souhaité organiser une matinée d'échanges sur l'action des lieux d'accueil enfants-parents. Ces espaces sont encore très nouveaux et pourtant, dans notre département, déjà bien installés dans l'offre d'accompagnement des parents.**

**A partir d'une étude réalisée par le Furet pour le compte de la Caisse Nationale des Allocations Familiales et de l'expérience des animateurs des LAEP Bas-Rhinois, nous avons souhaité faire de cette matinée un temps de réflexion et d'échange sur les différentes approches d'une question qui reste en débat : c'est quoi « faire parent ».**

**A travers ces actes d'une matinée, pleine de découverte réciproque, nous souhaitons faire œuvre de repère sur le chemin d'une entreprise passionnante et généreuse « élever un enfant ».**

**Nous vous souhaitons bonne lecture et en votre nom remercier ici l'ensemble des contributeurs.**

**Claude SOLAR**
**Chargée de mission**
**Parentalité**

**Michel REYSER**,
**Directeur**

**Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin**

Chaque société organise autour des tout petits et de ceux qui en ont la charge des liens, des structures nécessaires à la création d'un climat de sécurité propice à l'épanouissement de la relation qui s'instaure entre parents et enfants dans les premières années de la vie.

La responsabilité qui incombe aux parents et majoritairement aux mères n'est pas négligeable. La naissance d'un enfant est émotionnellement très riche et en même temps très perturbante. L'isolement et la solitude sont des amplificateurs d'angoisses qui si elles sont positives à certains égards méritent cependant d'être contenues et partagées. Nos modes de vies nous éloignent souvent de ceux qui traditionnellement venaient entourer la mère et l'enfant. La distance géographique, les migrations certes mais aussi la volonté de trouver ailleurs que dans la transmission familiale sa propre manière de devenir père ou mère.

C'est ainsi que plus en plus de pays se dotent de lieux qui ont une fonction de holding, de soutien pour les parents de fait majoritairement pour les mères mais aussi pour les personnes ayant la responsabilité des tout petits.

En France, dès la fin des années 70, ouvraient deux lieux fortement marqués par la psychanalyse. L'émergence de lieux de référence plus sociale a suivie et 20 ans après vint la reconnaissance institutionnelle par la Cnaf.

Malgré leur développement les Laep restent encore insuffisamment connus par les parents et reconnus par les gestionnaires. Nous souhaitons montrer leurs richesses et leur singularité dans le paysage des services à la petite enfance.

Marie-Nicole RUBIO,
**Association le Furet**

## LAEP et socialisation des enfants,
## Mme Henriette SCHEU, chargée de mission au Furet.

*Lieux d'accueil enfants-parents et socialisation(s)*

De 2008 à 2010, le Furet a coordonné et dirigé une recherche sur les Lieux d'Accueil Enfants Parents et la socialisation (les socialisations)[1].
Le terme même de socialisation est d'abord à définir : dans le langage courant, on évoque en général la confrontation à la collectivité, alors qu'en sociologie on entend par là plutôt le processus d'intériorisation de divers éléments de la culture environnante. Quant à la psychanalyse, elle n'utilise guère ce terme… ce qui ne signifie pas qu'elle n'en parle pas.
Dans notre travail, nous entendons le terme de socialisation tel qu'il est définit par Eric Plaisance dans le *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*[2] :

*«Processus continu, tout au long de la vie, par lequel, d'un côté, l'individu intériorise les valeurs, les normes, les manières de faire qui lui sont transmises par les groupes sociaux où il est amené à vivre, et par lequel, d'un autre côté, il construit sa propre identité. La socialisation est ainsi inséparable de l'individualisation».*

- Elle ne commence pas avec «l'entrée en collectivité»
- elle continue tout au long de la vie
- c'est un processus de construction (et c'est cet aspect que la psychanalyse va permettre plus spécialement de développer)
- et c'est un processus dynamique, c'est-à-dire que l'individu est sujet actif de sa propre socialisation (« il s'est ouvert aux autres »).

Donc notre postulat posait les Lieux d'Accueil Enfants-Parents comme étant des lieux de socialisation non seulement au profit des enfants accueillis qui y trouvent, parmi leurs pairs et auprès d'autres adultes, un apprentissage de règles de vie en collectivité, mais également que parents et accompagnants en général y créent des liens sociaux.
Il s'agissait donc, une fois ce processus vérifié, de le décrire et de comprendre comment les Lieux d'Accueil favorisent le sentiment d'affiliation, d'appartenance à un quartier, à une collectivité, à une communauté éducative, en tenant compte des différences de fonctionnement de ces lieux.
Précisons encore que nous n'avons pas l'ambition par ce travail d'avoir fait le tour de l'intérêt des LAEP, puisque après une 1ère partie très descriptive nous n'avons pas approfondi l'ensemble des objectifs des LAEP, et notamment tout ce qui concerne la prévention.

**La recherche s'est déroulée en plusieurs temps :**

- Constitution d'un comité de suivi

Il nous a semblé essentiel pour cette recherche de ne pas travailler seuls.
Nous avons donc commencé par constituer un «comité de suivi» coordonné par Marie-Nicole Rubio et composé de chercheurs d'horizons différents (Gérard Neyrand, Nathalie Fraïoli, Sylvie Rayna, Françoise Hurstel), d'institutionnels (c'est-à-dire des représentants de la CNAF, de la Fondation de France et de l'acsé), et de personnes ressources : Line Agreil (RAMO), Christine Attali-Marot (UNIOPSS – Enfance et Musique), Marie-Jo Cattelle (Kassoumai), Patricia De Rouvray et Radu Turcanu (IRAEC), Luce Dupraz, Marie-Hélène Malandrin (Maison Verte), Dominique Padoin (Réseau Lorraine).

---

[1] Elle est consultable en intégralité sur le site du Furet www.lefuret.org, et sans les annexes sur celui de la CNAF (dossier d'étude n°133)

[2] Eric Plaisance, « Socialisation » dans J.-Y. Barreyre et B. Bouquet (sous la direction de), dans *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale,* Paris, Bayard, 2006, p. 549

Le comité de suivi s'est réuni tous les semestres (5 fois) entre février 2008 et mai 2010, avec d'abord le matin une réunion entre chercheurs et l'après-midi la discussion avec l'ensemble du comité. Toutes les orientations et décisions concernant la recherche y ont été discutées, et tout ce qui a été écrit dans la recherche lui a été soumis.

- **L'enquête quantitative (2008)**

Avant de répondre à la question concernant la socialisation, il était important de disposer de données récentes et donc de procéder d'abord à une enquête plus générale sur tous les LAEP existant en France. Un questionnaire a donc été envoyé grâce au relais des CAF aux 850 lieux répondant aux critères de la CNAF, et nous avons eu 720 retours. Nous disposions ainsi d'une «photographie» relativement fidèle des LAEP en France aujourd'hui.

- **L'enquête qualitative : entretiens avec des accueillants de 20 LAEP (printemps 2009)**

Nous avons interviewé les accueillants de 20 lieux répartis sur toute la France. Les entretiens ont été menés par Nathalie Fraïoli, Gérard Neyrand, Sylvie Rayna et Henriette Scheu.
Le choix n'est pas statistiquement représentatif, mais a été fait de manière à avoir des dispositifs les plus variés possible, en fonction des critères d'implantation, de structure support, de financement, de références théoriques, de date d'ouverture, du statut des accueillants, de l'amplitude d'ouverture etc.
Les entretiens étaient semi directifs et portaient aussi bien sur les caractéristiques générales du lieu, que sur ses modalités de fonctionnement, la place des enfants, celle des adultes accompagnants, et le contexte social.

- **L'enquête qualitative : les monographies (automne 2009 – hiver 2010)**

Nous avons ensuite procédé à une étude monographique de 5 lieux diversifiés, afin d'affiner les premiers entretiens et d'élargir notre approche. Gérard Neyrand a ainsi rencontré à plusieurs reprises les accueillants de la Maison Verte et a assisté à des accueils. Dans les 4 autres lieux (avec Nathalie Fraïoli pour Perpignan et Vaulx-en-Velin, Andrea Gonzalez Negro et moi-même pour Fameck et Vannes) nous avons réalisé un deuxième entretien avec l'équipe d'accueillants, distribué un questionnaire aux accompagnants, eu des entretiens avec des parents et avec des partenaires (PMI, CAF, Education Nationale, associations, Ville, multi accueils, etc) et mené des observations de temps d'accueil.
Les guides d'entretiens donnaient une place centrale à l'apport des LAEP et plus particulièrement au rapport des différents acteurs à la socialisation des enfants et des adultes.

**Une grande diversité**

Ce qui est le plus manifeste, qu'il s'agisse de l'enquête quantitative ou de la première phase du qualitatif, est la grande diversité des lieux. Nous avons rencontré des équipes très différentes faisant fonctionner des lieux très différents. Chaque lieu a définit ses propres pratiques, à partir de son histoire, de ses références théoriques, de la personnalité des accueillants, d'un contexte socio-économique, d'une problématique particulière, d'une demande institutionnelle, de contraintes budgétaires, etc.
Le paysage des LAEP en France tel qu'il se dessine dans l'analyse du questionnaire est très diversifié à tous les points de vue : outre les différences évidentes comme le lieu d'implantation et les références théoriques, on peut également mentionner, entre autres :

- les personnes à l'origine du projet : ce n'est pas le même cas de figure quand il s'agit d'un collectif ayant réfléchi à cette création pendant plusieurs années, ou quand la création est décrétée par une commune ou une institution,
- la structure support : association indépendante ou faisant partie d'une fédération, commune, institution, ou encore association de parents, qui sont donc à la fois employeurs et utilisateurs,

- le statut des accueillants, leur formation, leur motivation ; nous avons par exemple rencontré plusieurs lieux dépendant d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant où l'intervention dans le LAEP faisait partie du profil de poste en même temps que la responsabilité du multi accueil ou du RAM,
- la composition des équipes est essentielle aussi, et notamment s'il y a un roulement ou si ce sont les mêmes accueillants qu'on retrouve à chaque accueil, tout comme la question de la mixité,
- une autre question intéressante concerne les règles, et plus précisément si elles ont une visée éducative (par exemple «ranger les jouets»),
- la place des adultes accompagnants : si on inscrit leur prénom sur le tableau, s'ils font partie du CA,
- etc. . .

Et tous ces points peuvent avoir des effets sur l'accueil et doivent donc être pris en compte et réfléchis.

**Caractéristiques selon la date d'ouverture**

En faisant le croisement de toutes les variables avec la date d'ouverture, une première donnée est l'augmentation exponentielle de créations de lieux : parmi les LAEP ayant répondu au questionnaire, une cinquantaine avait ouvert entre 1980 et 1990, plus de 2OO dans la décennie suivante (entre 90 et 2000), et plus de 400 depuis.
En comparant les lieux d'avant 1990 et les plus récents, on constate une diminution en pourcentage des caractéristiques «Maison Verte»[3] à tous les niveaux : par rapport à la référence théorique bien sûr, on est passé de presque 64 % de lieux se référant à la psychanalyse à 18 % pour les ouvertures récentes (et parallèlement le nombre de lieux n'ayant pas de «psy» parmi les accueillants a presque triplé), mais aussi par rapport à la structure support, (par exemple aujourd'hui plus d'un tiers des lieux sont gérés par une commune ou une communauté de communes), ou encore par rapport au lieu d'implantation, puisqu'il y a de plus en plus d'implantations en milieu rural. Le nombre moyen d'heures d'ouverture diminue, la gratuité tend à se généraliser, et de plus en plus de lieux programment des activités, même si ces lieux restent minoritaires.

Durant les années 80, les LAEP se retrouvaient essentiellement autour de deux pôles : les « Maisons Vertes » fidèles à Françoise Dolto, et les « Maisons Ouvertes » impliquées dans le travail social, qui néanmoins se référaient souvent à la psychanalyse, et étaient également essentiellement urbaines.
Les trois évolutions les plus marquantes d'après notre enquête concernent la place incontournable de l'accompagnement à la parentalité, la moindre influence du modèle « Maison Verte » (même s'il s'en ouvre toujours de nouvelles) et l'émergence de nouveaux lieux, de plus en plus souvent gérés par une commune ou une communauté de communes, s'implantant également en milieu rural, parfois organisant des activités, ou pas, avec des profils d'accueillants variés, sans référence théorique dominante si ce n'est l'accompagnement à la fonction parentale et souvent l'animation, et ouverts aux autres actions collectives s'inscrivant dans ce courant : implication des parents, «café parents», soirées à thème, «maison de parents», animations, etc…

[3] Notons cependant qu'il ne s'agit pas d'une diminution du nombre d'ouvertures de lieux reprenant les caractéristiques de La Maison Verte, il s'en ouvre toujours de nouvelles, mais d'une diminution en terme de pourcentage, l'ouverture de lieux «autres» ayant fortement augmenté.

**Synthèse des entretiens avec les accueillants de 20 LAEP**

Cette diversité était tout aussi manifeste dans les entretiens avec les accueillants : comment alors en faire la synthèse ?

Pour la petite histoire, ce chapitre a été réécrit 3 fois.
La 1ère mouture reprenait les différents thèmes abordés en entretien, et les analysait les uns après les autres. Et pour beaucoup d'aspects, on avait premièrement les lieux type Maison Verte et deuxièmement les autres.
Donc pour faciliter la lecture, j'en suis arrivé tout naturellement à réécrire ce chapitre en faisant 2 parties : 1. Les «structures Dolto» ou «lieux type Maison Verte», et 2. «les autres lieux visités».
La distinction classique. Pour ne pas dire le clivage… ce qui a provoqué un tollé au sein du comité de suivi, surtout de la part des personnes proches des lieux qu'on a appelé un temps les «Maisons Ouvertes» ; ça ne se dit plus trop, alors on dit «il y a les Maisons Vertes et il y a les autres», espèce de constellation mal définie, c'est-à-dire ne se définissant pas par ce qu'elles sont mais par ce qu'elles ne sont pas, des Maisons Vertes, donc presque par définition moins bien.
Vous imaginez bien que ce n'était pas mon propos. J'argumentais simplement que cette classification était une conséquence de l'histoire des lieux, et qu'elle était reprise par tous les accueillants quelque soit le lieu visité : on se définit par rapport à ce modèle.
Il n'empêche, cette distinction recouvre souvent une hiérarchisation, assumée ou implicite. On ne mélange pas les torchons et les serviettes ; ce qui a été vécu d'autant plus douloureusement par nombre d'accueillants non-psychanalystes qu'ils ont été soutenus et encouragés au départ par Françoise Dolto et d'autres accueillants de la Maison Verte, avant de se sentir complètement rejetés et méprisés par certains accueillants psychanalystes.
Bref, je ne vais pas reprendre toute la discussion de ce jour-là, mais le comité de suivi de la recherche s'est donc finalement mis d'accord pour une refonte complète de ce chapitre en mettant d'abord en avant les fondamentaux des lieux, avant d'en venir aux différences, ceci afin de faire apparaître la singularité et l'utilité des LAEP.
Et ils ont eu parfaitement raison. Il ne s'agit pas de nier la spécificité des lieux comme la Maison Verte ou la Maisonnée à Strasbourg, mais de se donner les moyens de réfléchir à un dispositif, celui des LAEP tels qu'ils sont définis par la circulaire de la CNAF, et de rendre compte de ce qu'il produit.
D'abord une remarque : il n'y a pas d'opposition entre 2 entités, mais effectivement des lieux s'inspirant de la Maison Verte, dans lesquels on va trouver non seulement la référence à la psychanalyse mais aussi un cadre assez semblable, puis un continuum, qui va de lieux très proches de ce modèle, qui vont en différer par exemple parce qu'il ne s'agira pas d'une structure indépendante, ou bien parce que les accueillants ne seront qu'à 2 par accueil, etc., à des lieux qui en sont très éloignés.

**Une base commune : un «lieu de possibles»**

Donc la question qui se pose est : est-ce qu'il y a une base commune ? Autrement dit, au-delà des différences, qu'est-ce qui fait LAEP ?
Alors il y a le cadre, partout on retrouve la présence d'un adulte tutélaire, l'anonymat et l'inscription du prénom de l'enfant. Et puis le rôle de l'accueillant est défini avant tout par l'écoute, quelque soit le lieu. Alors bien sûr cette écoute n'est pas la même partout, pouvant être plus du côté de l'empathie ou de la psychanalyse : nul doute qu'on n'entend pas la même chose que ce soit dans une parole ou un comportement selon qu'on fait l'hypothèse de l'inconscient ou pas, et par conséquent, même si l'accueillant psychanalyste se garde de toute interprétation, et si les uns et les autres se méfient des conseils, les réponses ou les phrases de relance ne seront pas les mêmes, ni leur effet.
Mais quelle qu'elle soit, cette écoute est unanimement mise en avant, pas seulement par les accueillants, mais aussi par les parents et les partenaires. Et il est incontestable que le fait même d'être en position d'écoute, donc un peu en retrait et loin de l'injonction, a des conséquences qui, celles-ci, se retrouvent dans tous les lieux.

Et au final, une des caractéristiques principales des LAEP nous a semblé être qu'il s'agissait de «lieux de possibles», c'est-à-dire que les accueillants n'ont pas de projet à la place des parents : les objectifs sont des possibilités dont accompagnants et enfants peuvent se saisir s'ils le souhaitent. Donc un aspect important du rôle de l'accueillant est de garder ce lieu suffisamment «en creux» (pour reprendre l'expression de Bernard Eme[4]) ; un accueillant nous a parlé de «contenant vide».
Pas de demande particulière, pas de fichage, une adresse à l'autre.
Faire du LAEP un «lieu de possibles» exige donc de la part des accueillants un certain renoncement à l'idée qu'on saurait ce qui est bon pour l'autre, tout comme un renoncement à une place d'expert de «l'art d'accommoder les bébés»[5] .
C'est en tout cas ce que disent la plupart des accueillants, mais bien sûr il y a quelques exceptions, certains n'ont pas la même vision de leur rôle. Dans un lieu par exemple les accueillantes vont expliquer les «bonnes» pratiques (comme ne pas asseoir l'enfant trop tôt) ou essayer d'amener la maman sur le tapis pour qu'elle joue avec son enfant. Mais ce n'est pas la posture qu'on retrouve le plus souvent, les accueillants se méfiant généralement de conseils.

**L'importance de la réflexion de l'équipe**

Grâce à ce travail nous avons rencontré des gens et des lieux passionnants, et cela quelques soient leurs références théoriques. Néanmoins il nous est arrivé aussi d'être un peu déroutés par certaines déclarations d'accueillants.
Dans notre échantillon[6], les lieux qui nous semblaient en difficulté étaient toujours des lieux qui d'une part ne pouvaient rien nous dire de leurs références théoriques, et qui d'autre part n'avaient pas de supervision ou n'étaient pas satisfaits de leur supervision. Cela ne signifie pas qu'il faut être un grand théoricien pour être accueillant, par exemple il y a des lieux où les accueillants après avoir cité Dolto parlaient aussi de Rufo et de Brazelton, d'anthropologues, de sociologues, de films comme la récré, de livres, de conférences, etc, mais que ce qui apparait comme essentiel est que l'équipe soit dans une démarche de recherche, de réflexion, d'interrogations. Gérard Neyrand a d'ailleurs noté cela comme une caractéristique de la Maison Verte : «*une position d'incertitude constructive, c'est-à-dire la nécessité à chaque fois d'élaborer la réponse à apporter ou l'attitude à adopter*». Et il semble que cette position d'incertitude constructive est fondamentale pour tenir le dispositif des LAEP.

**La socialisation**

Ce qui a été très intéressant dans cette recherche, c'est que quand on a été voir d'un peu plus près ce qui se passait par rapport à notre question de départ sur la socialisation, on n'a pas retrouvé de clivage net, c'est-à-dire en schématisant lieux à référence psychanalytique versus lieux conviviaux, alors qu'on aurait pu penser à priori que cette socialisation devait prendre des formes différentes selon la façon dont diverses variables influencent les situations.

Suite à l'analyse transversale de l'ensemble des entretiens menés, force est de constater que les différences s'estompent dans la mesure où les différentes formes de socialisation se retrouvent dans tous les lieux, mais aussi parce qu'elles varient à l'intérieur de chaque lieu selon les accueillis.
Autrement dit, si ces processus de socialisation se retrouvent partout, c'est bien parce que les LAEP sont des «lieux de possibles», c'est-à-dire que leur objectif est de rendre un cheminement possible, qu'il s'agisse de la relation enfant-parent, de la socialisation des enfants et des adultes, ou tout simplement de permettre une pause dans le quotidien.

---

[4] *Bernard EME, «Des structures intermédiaires en émergence – les lieux d'accueil enfants parents de quartier», 1993 et «La croisée des liens. Lieux d'accueil enfants-parents de quartier», lien familial et lien social, Paris, Fondation de France, coll. «Repères», 1993*

[5] En référence à l'ouvrage de Geneviève Delaisi de Parseval et Suzanne Lallemand

[6] Etant donné que nous n'avons fait d'entretiens approfondis que dans 20 LAEP, on peut tout au plus faire apparaître une tendance, non une généralité.

Et si cette liberté, cette légèreté, explique qu'on ne retrouve pas au final de dichotomie dans les effets socialisateurs des lieux, c'est sans doute elle qui fait aussi que cela marche : on sait bien que les actions de prévention les plus efficaces sont celles qui ne ciblent pas un public particulier, et les effets de rencontre, c'est-à-dire de socialisation, ne se décrètent pas. Par contre ils sont rendus possibles grâce à un dispositif qui malgré son apparente simplicité nécessite comme nous l'avons vu un important travail de réflexion.
Cela ne signifie nullement que ces lieux ne sont pas porteurs d'une vision forte de l'enfant et des relations interpersonnelles. La conception de l'enfant qui ressort des discours est celle d'un enfant sujet, sujet de droit et sujet de parole. Cela se retrouve qu'on se place du côté de la citoyenneté et des droits de l'enfant, ou de la psychanalyse et de la parole adressée à l'enfant… et on sait que tous les lieux sont à des degrés divers des héritiers de Françoise Dolto.
Les LAEP sont des lieux à dimension politique donc, c'est-à-dire qui concernent la cité, de part les valeurs démocratiques et égalitaires auxquelles ils se réfèrent et le respect de l'humain, grand ou petit. Lieux à la fois « dans l'air du temps » par la vision de l'enfant et l'idéal de dialogue dont ils sont porteurs, et lieux « militants » du respect de la position subjective, et de résistance à certains discours actuels, qu'il s'agisse de dérives évaluatrices[7], de vision de l'enfant « victime », ou au contraire de l'enfant inquiétant[8].
Parce que l'écoute dont nous avons parlé, véritable colonne vertébrale des LAEP, est rattachée à quelque chose de l'ordre de l'éthique, c'est-à-dire du respect de l'autre dans son altérité.
C'est la condition pour qu'une socialisation tant des enfants que des adultes telle que nous l'avons décrite soit possible : un lieu où les enfants vont faire leurs premiers pas hors de la cellule familiale, prendre de l'autonomie et « *avoir la société à la bonne* » pour reprendre l'expression de Françoise Dolto, un lieu aussi de rencontre et d'intégration, qui va permettre aux personnes issues de l'immigration de continuer à construire leur identité sans être sommée d'abandonner leur culture d'origine ni non plus de s'y cantonner, d'éviter aux personnes en situation de précarité les processus de désaffiliation dont parle Robert Castel[9], de permettre à tout un chacun de trouver sa façon d'être parent et de ne pas rester seul dans un huis clos familial.
Très concrètement, cela signifie simplement que cette écoute caractéristique des LAEP a des effets. Une illustration en est par exemple les effets d'intégration sociale des lieux : l'écoute, c'est-à-dire l'intérêt réel porté à la personne accueillie, parce qu'elle ne l'assigne pas à un «ou/ou» (ou tu fais comme dans ta culture ou tu fais comme ici) lui permet réellement, comme pour tout un chacun d'ailleurs, de tricoter sa manière d'être parent[10].

Autrement dit, la socialisation qui existe dans les LAEP est multiforme et complexe. Pour l'enfant elle ne se résume pas à une initiation à la vie sociale mais participe de sa subjectivation, par les effets d'une parole qui lui est adressée. Pour l'adulte elle ne se résume pas à une éventuelle convivialité, mais elle crée du lien, est facteur d'intégration, accompagne son cheminement dans sa manière d'être parent, et crée les conditions d'une dynamique de construction d'une identité en constant remaniement.

Henriette Scheu
Novembre 2011

---

[7] Si tous les LAEP reconnaissent la nécessité de rendre compte de leur travail, les modalités classiques d'évaluation ne paraissent pas en adéquation avec ce dispositif.

[8] Une illustration en est le rapport de l'INSERM T*roubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent*, 2005, auquel a réagi le collectif *Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans.*

**[9]« Aboutissement d'un processus qui fait passer de l'intégration à la vulnérabilité, ou basculer de la vulnérabilité à l'inexistence sociale », CASTEL R., « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », in DONZELOT J. (Dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Editions Esprits, 1991.**

[10] Voir à ce sujet VANDENBROEK M. et ROETS G., *« Une coéducation possible en contextes d'asymétrie : les mères migrantes et les crèches »,* in RAYNA S., RUBIO M-N, SCHEU H. (Dir) « La co-éducation en question », Eres 2010.

*Journée CAF du Bas-Rhin «Les LAEP entre petite enfance et parentalité»,*

**Strasbourg, 4 novembre 2011.**

# PLACE DES LAEP AU REGARD DE L'AMBIGUÏTÉ DU DISCOURS SUR LA PARENTALITÉ

Gérard Neyrand[11]

Les lieux d'accueil enfants-parents font partie des innovations associatives apparues à cette époque de grand bouleversement qu'ont été les années 1970, au même titre que les crèches parentales, les points rencontre pour l'exercice du droit de visite dans les divorces conflictuels, ou la médiation familiale… Toutes se sont développées par la suite, et aujourd'hui les 1000 LAEP qui existent en France témoignent de la fécondité de ces innovations d'alors.

Pour rendre compte de l'importance prise par les LAEP et de la place qu'ils occupent au sein des mesures et des pratiques de soutien à la parentalité, je vais rappeler sur quel terrain ils ont pris naissance, comment ils se sont développés selon des modalités divergentes, et en quoi ils sont de nos jours confrontés à une évolution du discours sur la parentalité qui les place quelque peu en porte-à-faux à l'égard des injonctions croissantes au contrôle des parents et à une évolution statistique des pratiques d'accueil, qui vise une gestion managériale de leur rentabilité.

Pour commencer, rappelons ce qu'il en est du cadre de l'éducation et de la socialisation dans nos sociétés modernes, tout à la fois démoniaques et néolibérales.

## Une interdépendance éducative délicate à réguler

A l'heure de la sur-responsabilisation éducative des parents que portent les discours médiatiques, mais aussi politiques, sur la fonction parentale et ses défaillances supposées, il convient d'insister sur le fait qu'éduquer les nouvelles générations constitue un objectif social global que se partagent l'Etat et la société civile du côté des institutions identifiées comme publiques, et la famille, et surtout les parents, du côté des institutions identifiées comme privées

Mais pour que ce principe général d'organisation fonctionne de façon satisfaisante au regard de la société, il convient que chacun assume de façon «suffisamment bonne» son rôle. Fortement structurés et hiérarchisés, les différents modes d'accueil et les établissements scolaires voient leurs fonctions assez strictement définies et encadrées, les modalités de contrôle de leur mission étant multiples et entrecroisées. Il n'en est pas de même pour l'éducation dispensée dans la sphère privée par les parents, et accessoirement les autres membres de la famille.

De fait, un certain nombre de parents, soumis aux circonstances, aux contraintes de leur milieu ou de leur histoire personnelle, n'assument pas véritablement certaines d'entre elles et se retrouvent un jour ou l'autre confrontés à ce que l'on désigne alors comme des problèmes éducatifs… se voyant dans l'obligation de solliciter ou d'accepter une aide, qui peut renvoyer à des modèles de prise en charge et

[11] Sociologue, professeur à l'Université de Toulouse Paul Sabatier, SOI & Cimerss.

des politiques d'intervention divergents, allant du soutien associatif au contrôle étatique. Et cette tension entre soutien des parents et contrôle de leur «bonne parentalité» va de nos jours en s'exacerbant, plaçant les intervenants face à des injonctions paradoxales qu'ils peinent à réguler. C'est ce que j'essaye d'analyser dans le petit livre qui vient de sortir "Soutenir et contrôler les parents". Le dispositif de parentalité…

En tout état de cause, les modes d'accueil de la petite enfance sont pris, depuis leurs origines, dans cette articulation entre la gestion sociale de l'ordre éducatif et l'autonomie relative qu'y manifestent les familles, depuis les nourrices et les asiles-garderies d'autrefois jusqu'aux assistantes maternelles et aux crèches d'aujourd'hui.

Si, depuis les transformations des années 1970, les maîtres mots de l'accueil sont désormais l'éveil et la socialisation des tout-petits, ce qui a caractérisé l'émergence de ces lieux d'un type nouveau, que constituent les LAEP a bien été de se prémunir contre ce risque de soutenir les parents au prix de leur contrôle. Ils ont en effet été conçus pour prévenir les dysfonctionnements de l'éducation parentale en la préservant du contrôle public.

Depuis leur apparition à la fin des années 70, ceux-ci se sont considérablement développés[12], selon des formes et des logiques multiples, tout en essayant de préserver leur spécificité de lieux offrant un soutien à la socialisation primaire en évitant d'exercer un contrôle institutionnel sur les accueillis.

D'emblée on a pu distinguer deux modalités divergentes de fonctionnement de ces lieux : ceux s'inspirant du travail social et ceux plus référencés à la psychanalyse.

De fait, même si les lieux d'accueil de quartier d'habitat social inspirés du travail social communautaire (Eme, 1993) sont apparus de façon concomitante (Dupraz, 1993) à la mise en place de la Maison verte inspirée de la psychanalyse, il est clair que l'aura et la renommée de Françoise Dolto et l'élaboration théorique qui a présidé à la mise en place du lieu lui ont donné valeur de référence et de modèle.

La Maison verte comme modèle pour les lieux d'accueil enfants-parents

Lorsque la Maison verte est ouverte le 6 janvier 1979, les attendus de celle-ci sont déjà élaborés et feront l'objet d'un certain nombre d'écrits, qui vont permettre de clarifier le positionnement des structures qui vont s'édifier à son image. A la fin de cette décennie de contestation de l'ordre ancien - notamment sur tout ce qui touche à l'enfance, les places parentales, les modalités de l'accueil précoce (Neyrand, 2000) -, la sensibilité à la violence symbolique qu'imposent les fonctionnements institutionnels est particulièrement élevée, s'accompagnant d'une critique du contrôle social qu'ils mettent en oeuvre. Les écrits de Dolto sont imprégnés de méfiance à l'égard de cet ordre gestionnaire qui vise au contrôle des populations assistées, et qui trouvera à se renouveler dans les décennies suivantes en empruntant au monde économique son modèle managérial.

[12] Si l'étude du Furet montre l'accroissement important de l'ensemble des LAEP (près de 1000 en France en 2008), la proportion de ceux qui s'inspirent de la Maison verte (150), a connu une baisse significative même si leur nombre a triplé depuis les années 80. Cf. *Lieux d'Accueil Enfants Parents et socialisations*, Henriette SCHEU, Nathalie FRAÏOLI, avec la collaboration de Gérard NEYRAND, Sylvie RAYNA, Françoise HURSTEL, Andrea GONZALEZ NEGRO, Marie-Nicole RUBIO, Fondation de France, CNAF, Acsé, Fondation Bernard van Leer/Le Furet, 2010.

Les principes affichés par la Maison verte s'avèrent alors à double portée. D'un côté, permettre une prise en charge douce des difficultés relationnelles et éducatives, un apprentissage sécurisé des relations aux pairs et aux adultes inconnus, et une prévention des troubles précoces générés par les séparations brutales. De l'autre côté, éviter qu'un contrôle institutionnel des fréquentations puisse perturber le bon déroulement des accueils et empêcher le développement d'une «confiance personnalisée» (Giddens, 1994) nécessaire aux objectifs de soutien poursuivis. Libre fréquentation et accueil des enfants accompagnés, anonymat des accueillis pour éviter toute «police des familles» (Donzelot, 1977), affichage du prénom des enfants, règles de conduite et interdits (ligne délimitant un espace protégé pour les tout-petits, tablier pour jouer à l'eau), attitude de « neutralité bienveillante » des accueillants, autant de principes faits pour organiser le passage des enfants dans les lieux et soutenir leur socialisation par un accueil inspiré par la psychanalyse…

Ces principes instituent ainsi le lieu en une forme particulière d'offre relationnelle sans référence à une volonté éducative, au sein d'un espace semi-public[13] visant l'apprentissage de la vie en collectif et la prévention des troubles précoces de la séparation. La mise à l'abri du contrôle institutionnel par l'anonymat apparaissant comme la condition nécessaire à la réalisation de ces objectifs.

Le paradoxe des années 80, qui vont voir la diffusion des lieux d'accueil de type Maison verte, c'est que la visée de contrôle social portée par les institutions apparaît alors particulièrement battue en brèche, sur la lancée de la recomposition du champ de l'action sociale effectuée dans les années 70. A tel point que Robert Castel publie en 1988 un article intitulé «De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social» Multiforme, l'action sociale est alors en plein renouvellement, s'orientant vers une prise en charge différente des populations précaires qui sont sa cible traditionnelle, en l'élargissant à des catégories familiales bien plus vastes et que l'évolution des mœurs met en relief (monoparentalité, recompositions familiales).

Des institutions qui participent à cette recomposition vont être parties prenantes du développement des lieux d'accueil enfants - parents, qu'elles soient étatiques (Cnaf) ou para-étatiques (Fondation de France, FAS…). Dans les années 80, en effet, la Cnaf développe un programme ambitieux d'incitation à la recherche sur les mutations familiales, la Fondation de France soutient systématiquement l'ouverture des lieux d'accueil, organise des réunions - bilan (*Maison verte : 10 ans après quel avenir ?,* 1991) et met en place une recherche sur les lieux s'inspirant de la Maison verte dont je suis chargé au début des année 90 ; le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs étrangers (Fas) soutient les lieux d'accueil de quartier, et cofinance une recherche à leur sujet, dont est chargé Bernard Eme…

Réunis à l'issue de ces travaux pour développer une réflexion sur les lieux d'accueil innovants, Bernard et moi-même, alliés à Laura Cardia-Vonèche et Benoît Bastard publions le fruit de nos réflexions en 1996 sous un titre programmatique *Reconstruire les liens familiaux* (Bastard et collab., 1996).

---

[13] Ouvert au public sous certaines conditions, essentiellement la coprésence enfant de moins de 4 ans et accompagnant.

Si les différents lieux étudiés contribuent effectivement à «reconstruire les liens familiaux», cela s'effectue sous l'égide de deux modèles différents d'intervention, celui s'inspirant du travail social communautaire, affichant une volonté de convivialité et d'intégration, qualifié «d'empathique», selon l'approche de Carl Rogers (1968) ; et celui s'inspirant de la psychanalyse et de son accueil bienveillant en retrait, qualifié de «maïeutique», car il s'agit bien de renouveler «l'art de faire accoucher les esprits» cher à Socrate.

Nous en disions ceci :
«La première attitude est "compréhensive" ; elle met en œuvre une demande relationnelle qui repose sur l'instauration d'une relation de confiance et de soutien personnalisé à l'égard de la personne accueillie. La seconde attitude apparaît moins immédiatement conviviale et semble correspondre à la volonté de constituer l'accueillant en "tiers support" de la relation parentale, comme s'il s'agissait de faire accoucher l'autre de sa vérité en instaurant une distance professionnelle sur le modèle de l'approche clinique. Nous qualifions la première attitude "d'empathique", la seconde de "maïeutique"» (p.42).

Mais par-delà ces différences d'attitude et de style d'intervention, ce que manifeste le développement de ces nouveaux lieux prenant en compte le lien parent - enfant, c'est la nouvelle orientation qui va devenir dominante dans les politiques sociales : une préoccupation croissante pour le lien parental plutôt que pour la famille.

Institutionnalisation et avènement du modèle managérial
Les années 90 marquent ainsi l'entrée dans l'ère de la parentalité, suivie de l'institution officielle de son soutien par la création des Réseaux d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap) en 1999. De façon apparemment contradictoire avec la mise en avant de cet objectif social de soutien aux parents, se développe en parallèle un troisième modèle d'intervention, que je qualifierais de «managérial», qui tente de s'articuler aux de autres.

Contrairement aux deux modèles d'action précités, dont les logiques en principe s'excluent (même si concrètement on peut rencontrer des articulations pragmatiques entre eux dans certains lieux), ce modèle se pose en complément des autres et demande à s'y articuler. En effet, il s'agit d'un modèle de fonctionnement plus que d'action, qui prenant acte de la reconnaissance institutionnelle[14] de quelques principes de base des structures auxquelles il cherche à s'appliquer (ici la coprésence enfant - parent, la limite d'âge), leur propose une gestion inspirée du monde économique qui se veut la plus efficiente possible (Chauvière, 2007), mais en introduisant au sein de la logique propre au secteur concerné des normes et des principes de fonctionnement qui lui sont mal adaptés.

[14] Cette reconnaissance a connu un bond qualitatif, lorsqu'à la suite des différents travaux sur les Laep, la Cnaf a créé le 1er janvier 1996 une prestation de service « lieu d'accueil enfants - parents », qui, outre la reconnaissance qu'elle symbolise, va permettre aux Caf de ne pas puiser dans leurs fonds propres pour financer les lieux.

En effet, ce modèle managérial se caractérise par la transposition dans le champ de l'action sociale (et plus globalement dans l'ensemble de la gestion institutionnelle du social) de la logique devenu prévalente dans le monde de l'économie néo-libérale, qui fait que, selon la formule de Gaulejac «l'économie devient la finalité exclusive de la société, participant à la transformation de l'humain en "ressource"» (de Gaulejac, 2005, 80).

Ce qui facilité par l'institutionnalisation des LAEP, et la création de beaucoup de lieux dans des institutions (et non plus la société civile). Confrontés à l'évolution sociale et à la précarisation de la situation d'un nombre croissant de personnes, les lieux, comme les autres instances d'accueil, de soin ou d'éducation, ne récusent pas la nécessité d'une gestion rationnelle et rentable, et la nécessité d'évaluation de leur action. Ce qu'ils contestent en revanche c'est la transposition dans leurs champs respectifs d'une logique d'évaluation inadaptée, alors que d'autres modèles - comme celui de l'évaluation participative (Bernoux, 2004) - sont bien mieux adaptés. D'où les permanentes négociations lieux/institutions.

On est donc confrontés aujourd'hui à une situation complexe et paradoxale, car la montée du modèle managérial dans l'ensemble de la gestion sociale va à l'encontre de la problématique de la parentalité (Sellenet, 2007 ; Neyrand, 2007), telle qu'elle était conçue par ses promoteurs (Ribes, 2003) comme s'appuyant particulièrement sur l'idée de soutien et d'accompagnement des parents, et de participation aux mesures qui les concernent, c'est-à-dire une démarche de mise en confiance des parents que le contrôle gestionnaire remet en cause…

Des lieux d'accueil en tension

L'espace multiforme des lieux d'accueil voit ainsi s'exacerber les tensions entre des modèles de référence de plus en plus éclatés, que leur regroupement sous la bannière de la parentalité ne saurait réduire, et qui se trouvent de plus en plus corrélés à des divergences de vision politique de la façon dont les liens familiaux peuvent être gérés.

Le champ formé par les Laep s'en retrouve morcelé, complexifié, disparate, donnant l'exemple à travers les contradictions qui le traversent, des conflits entre certaines logiques de connaissance opposées à d'autres, et des rapports qu'elles entretiennent avec des conceptions divergentes de la gestion politique de la société.

Une réorientation de l'attitude institutionnelle

Ce champ en devient d'autant plus conflictuel que les institutions initialement engagées dans le soutien des Laep ont elles-mêmes été amenées à globalement suivre la fonctionnalisation de l'Etat et l'orientation managériale, orientation devenue particulièrement nette depuis le changement de majorité politique de 2002, mais qui était déjà en cours depuis plusieurs décennies. Depuis l'époque où la crise pétrolière de 1974 et celles qui ont suivi ont, avec la précarisation d'un nombre toujours croissant de catégories sociales, amené la progressive disparition de «l'Etat providence» (Rosanvallon, 1981) au bénéfice d'un «Etat animateur» (Donzelot et Estèbe, 1994).

A l'intérieur même des institutions les résistances à cette réorientation peuvent s'avérer fortes, comme c'est le cas à la CNAF, mais elles ne peuvent qu'être limitées, essayant de garantir tant bien que mal aux structures les plus engagées les conditions de leur bon exercice… Toujours est-il cependant que cette évolution ne reste pas sans effets : la politique générale de la Cnaf laisse aujourd'hui beaucoup moins de place à la recherche fondamentale sur la famille, La Fondation de France a investi des objectifs plus gestionnaires, et le Fas en devant Acsé a symboliquement franchi le pas de l'application du modèle managérial à la gestion d'une grande institution…

En parallèle, la société civile souffre profondément des conséquences de cette réorientation, voyant les crédits aux associations subir des restrictions drastiques, et les intervenants associatifs, à l'image des travailleurs sociaux et des soignants, être soumis à des impératifs souvent inadaptés de rentabilité et de mesure que manifeste à l'évidence la prolifération des grilles d'évaluation de l'action, et de contrôle de l'utilisation des crédits… lorsqu'ils ne sont pas incités à un meilleur contrôle des parents jugés défaillants.

Comme le dit le pédopsychiatre Pierre Delion : *«Pouvoir soumettre dans une Maison verte les difficultés de sa position de père désirant, et en inférer la nécessité de se faire aider pour remettre en jeu des mécanismes dont la tendance au figement est classique, semblait une manière civilisée de conforter un parent à retrouver en lui sa fonction paternelle en déshérence. Lui imposer, comme il en est question, des stages de parentalité est une imposture.*[15]»

**Conclusion**

Si une telle dénonciation peut être énoncée, c'est bien que les tentatives de re-discipliner les familles se sont multipliées depuis la plus choquante d'entre elles d'inclure, dans le projet de loi sur la prévention de la délinquance discuté en 2005[16], l'idée d'une prévention possible de la délinquance dès l'âge de 3 ans, par le dépistage d'un «trouble oppositionnel avec provocation», voire son inscription dans un carnet de conduite. Malgré l'échec de cette tentative, l'idée d'une causalité essentiellement parentale de l'agressivité ou de l'hyper-activité chez l'enfant, comme de la délinquance chez l'adolescent, est devenue de plus en plus répandue dans les discours politiques, relayés par les médias, seulement concurrencée par l'hypothèse d'une causalité génétique de ces troubles.

Faute de pouvoir agir efficacement sur les conditions de vie des familles précarisées, les pouvoirs publics sont de plus en plus tentés par les mesures d'encadrement-contrôle des parents plutôt que celle de soutien-accompagnement, qui présentent le double défaut d'être moins spectaculaires et plus coûteuses en temps.

C'est bien la raison pour laquelle les LAEP aujourd'hui sont devenus indispensables, car ils font partie de ces actions qui permettent de soutenir les parents dans leur mission éducative en s'appuyant sur une mise en confiance par le dispositif d'accueil, qui les préserve de tout contrôle mal venu.

En cela, ils sont, me semble-t-il, devenus aujourd'hui irremplaçables.

---

15 DELION Pierre, «La fonction limitante dans le développement de l'enfant», *op. cit.*, p 159-160.

**16** Le collectif pas de 0 de conduite, 2006 et 2008, op. cit. ; GIAMPINO Sylviane, VIDAL Catherine, *Nos enfants sous haute surveillance : évaluations, dépistages, médicaments…*, Paris, Albin Michel, 2009. Notons que cette tentative, que l'on espérait belle et bien enterrée, a resurgi à l'occasion des rapports Jean-Marie Bockel en 2010 et Jacques Alain Bénisti en 2011 !...

**Références bibliographiques**


Bastard B., Cardia-Vonèche L., Eme B. et Neyrand G. (1996). *Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros-Fondation de France.

Bernoux J.-F. (2004) *L'évaluation participative au service du développement social,* Paris, Dunod.

Castel R. (1988) « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », *Revue Internationnale d'Action Communautaire*, n°20-60, 1988.

Chauvière M. (2007) *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation,* Paris, La Découverte.

Commaille J. (1994) *L'esprit sociologique des lois,* Paris, PUF, 1994.

Commaille J. et Martin C. (1998) *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard.

Donzelot J. et Estèbe Ph. (1994) *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris, éd. Esprit.

Donzelot J. (1977) *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit.

Dupraz L. (1996) «Comment la démarche d'ouverture de la Passerelle s'inscrit dans un mouvement plus large ?» , *Champ social et psychanalyse. Lieux d'accueil enfants - parents, Le Coq Héron*, n°142.

Eme B. (1993) *La croisée des liens. Lieux d'accueil enfants - parents de quartier, lien familial et lien social*, Repères, Paris, Fondation de France.

Eme B. (1999) *Les modes d'accueil de la petite enfance ou l'institution de la parentalité,* Crida-Lsci/CNAF.

Fondation de France (1991) *Maisons vertes, 10 ans après quel avenir ?* Paris.

Foucault M. (1966) *Les mots et les choses, Une archéologie des sciences humaines*, Paris, nrf Gallimard.

Gaulejac V. de (2005) *La société malade de la gestion,* Paris, Seuil, (Points, 2009).

Gavarini L. (2001) *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXIème siècle,* Paris, Denoël.

Giddens A. (1994) *Les conséquences de la modernité,* Paris, L'Harmattan (Cambridge, 1990).

Ion J. (1992) « L'animation, le social et le territoire ». In *Le Travail social à l'épreuve des territoires, Actes des Rencontres de Nantes,* Accoord-Ville de Nantes, avril 1992.

Inserm (2005) *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent,* expertise collective, Paris.

Jésu F. (2004) *Co-éduquer. Pour un développement social durable,* Paris, Dunod.

Le collectif (2006) *Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans !* Ramonville Sainte-Agne, Érès.

Dolto F., *Une psychanalyste dans la cité. L'aventure de la Maison Verte*, édition présentée par Marie-Hélène Malandrin, en collaboration avec Claude Schauder, Paris, Gallimard, 2009.

Messu Michel, «Du familialisme au parentalisme : quels nouveaux enjeux pour la politique familiale française ?», *colloque Le nouveau contrat familial,* INTS, Montréal, 28-29 février 2008.

Neyrand G., *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité,* Toulouse, érès, 2011.

Neyrand G. et Fraïoli N. (2008) *Eveil et socialisation. La place des enfants dans les modes d'accueil*, Paris, Pros Pages éditions.

Neyrand G. (2007) «La parentalité comme dispositif. Mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation», *Recherches familiales,* 4, 71-88.

Neyrand G. (dir.) (2006), *Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance,* Paris, La Découverte.

Neyrand G. (avec la collaboration de Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), *Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce*, Paris, PUF, 2004.

Neyrand G. (2000) *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance,* Paris, PUF (3e éd. 2005).

Neyrand G. (1995) *Sur les pas de la Maison verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents*, Paris, Syros/Fondation de France.

Renaut A. (2002) *La libération des enfants,* Paris, Calmann-Lévy.

Ribes B. (2003) *L'accompagnement des parents*, Paris, Dunod.

Rogers C. (1968) *Le développement de la personne,* Paris, Dunod.

Rosanvallon P. (1981) *La crise de l'Etat-Providence*, Paris, Le Seuil.

Sellenet C. (2007) *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*, Paris, L'Harmattan.

Singly F. de et Maunaye E. (1996) « Le rôle et sa délégation ». In Kaufmann J. C. (dir.) *Faire ou faire-faire. Famille et services,* PUR.

Strobel P. (2008) *Penser les politiques sociales,* la Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.

This B. (2007) *La Maison Verte. Créer des lieux d'accueil,* Paris, Belin.

# Table ronde

# & témoignages de L.A.E.P. du département

| *Chemin Faisant* |
| --- |
| **53 Rte de Bassemberg – 67220 VILLE** |
| Tél. 03 88 58 93 02 |


Je suis venue échanger avec vous aujourd'hui, à partir de ma pratique de l'accueil des enfants et des parents à «Chemin Faisant…», et pour traiter ce thème de l'accueil de l'enfant et du parent, j'essaierai d'interroger ce que peut être «l'adresse à l'enfant» d'un point de vue pratique.

Psychologue de formation, je suis accueillante à Chemin Faisant. Ce lieu est ouvert deux fois par semaine, et nous sommes une équipe de trois, pour proposer la possibilité de rencontrer un duo différent lors de chacune des permanences. Ouvert depuis septembre 95, ce lieu a été pensé comme un lieu de rencontre pour chacun et comme un lieu de possibles : l'enfant en rencontre d'autres, il y rencontre d'autres adultes, de même pour les adultes, tout cela en présence de professionnels. On y vient sans rendez-vous, aussi souvent que l'on veut, aussi longtemps que l'on veut. La participation financière est laissée à l'appréciation de chacun. L'essentiel est d'avoir moins de quatre ans et de venir, accompagné d'un adulte. La psychanalyse est une boussole que l'on suit pour orienter notre pratique.

Nous y travaillons avec cette première règle que l'on énonce à l'enfant à son arrivée : Henriette et moi, nous te garantissons que ton parent reste avec toi, aussi longtemps que tu es là. On y met des chaussons, et l'autre règle est qu'on ne met rien d'autre que des balles dans la piscine à balles.

Les règles sont énoncées à l'enfant, l'adulte les entend également, bien évidemment, mais c'est à l'enfant que nous garantissons la sécurité que l'adulte l'accompagne et reste présent dans cet endroit, avec lui.
L'énonciation de ces règles à l'enfant pourra se décliner facilement, si la tentation de la transgresser se présente, ce sera l'occasion pour lui, de faire un choix, dont il est sujet : toi, tu peux jouer aux balles mais la poupée ne peut pas y entrer, ou si tu préfères, tu peux jouer à autre chose, car on ne met que des balles, dans la piscine à balles. La transgression de cette règle ne met pas en péril, elle n'expose pas à une punition, par contre, c'est une règle qui permet de parler.
Le prénom de l'enfant est inscrit au tableau, avec celui des autres. L'adresse à l'enfant, ça commence dès l'arrivée de l'enfant sur le lieu, et indépendamment de son âge. C'est à l'enfant, aussi petit soit-il, que l'on demande son prénom. Ainsi, en dirigeant nos paroles d'accueil vers un enfant en particulier, on suppose d'une part, un pouvoir à la parole, celui d'en faire un sujet à part entière, en le considérant comme un interlocuteur et on suppose d'autre part que l'enfant comprend, ou entend quelque chose de l'intention de l'adulte qui s'adresse à lui.

S'adresser à l'enfant en l'accueillant à son arrivée est une chose, maintenant, comment se conjugue cette adresse à l'enfant tout au long de son présence sur le lieu ? Cette adresse est liée à la manière dont on réfléchit notre pratique et à la manière dont on conçoit le lieu.

Considérer ce lieu comme un lieu de possibles donne une indication de notre manière d'accueillir ce qui se présente sur le lieu. J'ai récemment entendu une conférencière, Sylviane Giampino, pour ne pas la nommer, parler du lieu d'accueil, comme «d'une scène», et cette manière de dire, m'a parlé. Considérer ce lieu comme une scène, c'est supposer qu'il peut s'y passer, s'y jouer, s'y témoigner des choses, autrement que par des mots. Et surtout il peut s'y jouer et s'y rejouer des choses sans que l'acteur ne se rende compte vraiment de ce qu'il met en scène. J'ajoute, à cela, que considérer ce lieu comme une scène, suppose donc un spectateur, un témoin, quelqu'un qui le repère et s'attèle à écouter, observer et essayer de déchiffrer ce qui se joue. Y'a-t-il une scène, s'il n'y a personne pour la regarder ?

J'illustrerai mon propos en parlant de Théodore, deux ans et demi. A Chemin Faisant, il y a un jouet qui attire son attention plus que d'autres, un camion de pompier. Lors de chaque arrivée, avec son papa, sa maman et Lucien son petit frère de quelques mois, il cherche ce camion rouge. Ce camion l'accompagne dans chacun de ses jeux. Il est très difficile pour lui de s'en départir. Il est présenté par ses parents comme un enfant qui ne prête pas. Et dans le contexte de rencontre avec d'autres enfants, pas facile d'être un enfant «peu prêteur» ou considéré comme tel… D'autant plus, quand ce camion rouge est convoité par un autre enfant. Voilà que cet autre enfant essaie de subtiliser le camion rouge de Théodore. Les parents interviennent, ce jeu est à tout le monde, prête-lui ! Cet argument n'est pas du goût de Théodore. Se pose alors la question de l'intervention. S'adresser à l'enfant suppose un décalage, peu importe qu'il soit prêteur ou pas. C'est en lui disant, «je crois que Luna a envie de jouer avec toi», que s'est décoincé le problème. L'objet d'intérêt de Luna n'était pas le camion, mais peut être l'enfant qui tenait le camion dans sa main. Faire cette hypothèse, interpréter que l'intérêt de Luna était dirigé vers l'enfant tenant le jouet, et le verbaliser, ouvre une voie de sortie à Théodore, fixé comme «l'enfant qui ne prête pas» et faire tomber l'objet de sa place d'objet de discorde, à objet de communication. (Peut être qu'une autre hypothèse aurait pu se faire, toutefois, on peut considérer que celle-ci n'a pas été sans effet, puisque Théodore a consenti à sortir d'une relation de rivalité autour du camion, à une relation plus apaisée avec Luna).

Damian, 2 ans ½, lui aussi, vient avec sa maman, assistance maternelle, et la petite fille qu'elle garde, quasiment tous les lundis. Un jour, lors de la fermeture du lieu, le départ énoncé par sa mère, il refuse de s'en aller, et cours se cacher derrière la structure de psychomotricité. L'accueillante va le trouver, et s'adresse à lui, en toute simplicité en disant que sa collègue et elle-même l'attendent pour la prochaine permanence. Elle lui propose de l'accompagner jusqu'à la porte où sa maman l'attend et il tend ses bras vers elle pour être porté. Sa mère les accueillera soulagée, en lui disant, ah c'est rare qu'il fasse un câlin comme ça ! Faire du refus de partir de l'enfant, un désir de revenir, lui a permis de se séparer du lieu en toute tranquillité.

Pour s'adresser à un enfant, il me semble qu'il s'agit d'abord de se constituer comme adresse pour lui. Il s'agit de faire de soi, accueillante, un lieu d'adresse qui reçoit ce que l'enfant dit, met en scène, et ensuite, seulement un lieu de réponse.

# *La Maisonnée*

**13, rue Kageneck - 67000 STRASBOURG**

Tél. 03 88 22 30 54

www.la-maisonnee.org

Nathalie LOUIS-LUCAS - Christiane SIMON-LANG


L'élaboration du projet de la Maisonnée s'est faite dans la référence à la Maison Verte de Françoise Dolto. En 1979, Françoise DOLTO inventait avec une équipe de psychanalystes et de travailleurs sociaux le concept de lieu d'accueil et de rencontres pour parents et enfants, à Paris. Après une longue expérience de clinicienne, elle avait fait le constat que l'enfant ne fait la connaissance de l'autre, des autres, qu'au prix de la séparation d'avec les personnes qui fondent son identité et sa sécurité.
L'arrivée non préparée en crèche, en école maternelle ou chez une assistante maternelle est un moment souvent difficile et éprouvant pour l'enfant. Dans ce lieu innovant, il s'agissait de faciliter l'entrée du tout-petit dans la vie sociale, de préparer l'expérience de la séparation et de prévenir les troubles relationnels précoces.

Ce projet articule les apports de la psychanalyse dans le champ social avec un dispositif singulier et spécifique, différent de toutes les structures existantes.

En 1982 à Strasbourg, une équipe de six professionnels se constitue pour aboutir à la création de la Maisonnée en 1986, inaugurée par Françoise DOLTO.
La Maisonnée est un lieu d'accueil et de rencontre, d'échanges et de loisirs pour tous les enfants de la naissance à quatre ans, accompagnés d'un adulte tutélaire (parents, grands-parents, assistante maternelle…) qui reste avec l'enfant.
Le lieu se situe 13, rue Kageneck à proximité de la gare. Il a été choisi pour ses facilités d'accès et son emplacement au cœur de la cité.

La Maisonnée propose :

- un accueil sécurisant et chaleureux dans un espace de jeux qui facilite l'entrée du tout petit dans son environnement social en le considérant comme sujet de sa parole et de son désir,
- la possibilité d'élaborer les problématiques de la séparations et les questions qui émergent dans la relation parents-enfants.

  Les échanges qui naissent ainsi entre parents, enfants et accueillants permettent de confronter les expériences et les points de vue.

L'amplitude horaire d'ouverture à La Maisonnée est large et a toute son importance. Elle est ouverte du lundi au vendredi et 14h30 à 18h30 et le samedi de 15h à 18h. Elle est fermée une partie des vacances scolaires. Une participation financière laissée à la libre appréciation de chacun est demandée à chaque passage.
Il n'y a pas de nécessité d'inscription préalable, chacun peut venir à sa convenance aussi souvent qu'il le souhaite. Les adultes tutélaires remplissent un cahier de passage.
Tout enfant de moins de quatre ans accompagné d'un adulte est accueilli à la Maisonnée, cela quel que soit le lieu d'habitation en France ou à l'étranger, et quelle que soit la langue parlée.
La diversité des personnes accueillies à La Maisonnée contribue à l'ouverture et à la richesse des échanges qui y ont lieu.

Une des conditions importantes de réalisation du projet est son indépendance.
L'association qui gère la structure doit pouvoir disposer de la plus large autonomie et n'être dépendante d'aucune institution susceptible d'influencer, à un moment ou à un autre, les orientations choisies et les modalités de travail retenues.
Quant au financement, il a pu se faire dans un premier temps grâce aux subventions du Ministère des affaires sociales et de la Fondation de France, puis le relais a été pris par la ville de Strasbourg, le conseil général et la caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin. Tous ces partenaires publics et privés ont compris l'intérêt d'un tel lieu et en ont permis la réalisation.
Françoise DOLTO a souhaité que d'autres lieux s'ouvrent en France mais qu'il n'y ait pas de «label» Maison verte. Chaque équipe, qui se constitue avec son désir propre, doit construire selon elle, à l'endroit où elle se trouve, son mode de fonctionnement.

Les relations qui se créent à la Maisonnée entre les enfants et les adultes s'inscrivent dans un cadre symbolique régi par des règles simples énoncées à chacun : mettre un tablier pour jouer à l'eau et ne pas rouler avec un porteur ou un tricycle dans l'espace réservé aux bébés. Ces règles, s'appliquant à tous, servent de référence commune. L'équipe d'accueil en est la garante. Elles ouvrent la voie à la parole et à un dialogue constructif. Le débat avec l'enfant confronté aux limites imposées par l'énoncé des règles du lieu lui permet d'envisager d'autres perspectives et ouvre l'espace à la créativité et à la liberté de faire des choix. Les enfants tout en découvrant le plaisir de la transgression entendent que l'interdit ne porte pas sur le désir, reconnu et parlé, mais sur sa réalisation.
Dans ce lieu, l'enfant est accueilli par son prénom qui est inscrit sur un tableau situé à l'entrée. C'est en référence à ce prénom que l'adulte est désigné (maman ou papa de …) et c'est ce prénom qui reste inscrit dans le cahier journalier.

L'équipe est composée de douze professionnels, psychanalystes et psychologues, qui ne se présentent pas en tant que tels mais qui se désignent sous l'appellation d'«accueillants». Tous ont l'expérience d'une psychanalyse personnelle, ont une activité professionnelle en dehors de la Maisonnée et se sont engagés à participer au travail associatif.

La façon d'être présent et disponible dans l'accueil découle d'un choix théorique et méthodologique qui implique des rapports humains dénués de tout jugement moral ou culturel et de tout critère d'adaptation comportementaliste.
Notre référence et nos outils de travail se réfèrent à la théorie et à la clinique psychanalytique.
Les accueillants se portent garants du respect de la confidentialité et de l'anonymat des personnes qu'ils y rencontrent.
L'équipe des accueillants se réunit mensuellement et en supervision une journée par trimestre pour mener une réflexion sur la pratique de l'accueil.

La Maisonnée n'est ni un lieu d'animation, ni un lieu de garde, ni un lieu de consultations. C'est un lieu de vie où les adultes tutélaires restent responsables de l'enfant.
Ils y rencontrent deux accueillants différents chaque jour, mais identiques de semaine en semaine. Cette régularité des jours de présence des accueillants ouvre pour chacun des usagers la possibilité de rencontrer différents interlocuteurs. De ce fait, le lieu appartient davantage aux enfants et aux parents qu'à une équipe.
Chaque après-midi a son rythme, son style, grâce à la rotation des équipes. C'est un point essentiel du dispositif inventé par Françoise DOLTO. Les accueillants vont favoriser les échanges, les rencontres et les «paroles vraies» relatives à la vie quotidienne ou à l'inquiétude ressentie face à certains évènements ou situations.
Les parents qui viennent à la Maisonnée y viennent pour des raisons chaque fois singulières qui seront partagées… ou pas, avec les accueillants ou les autres parents présents ce jour-là.
La Maisonnée permet la circulation des échanges, la remise en perspective des situations évoquées, dans le respect de la singularité et du cheminement de chacun. Elle favorise la construction et l'invention de la manière d'être, pour chacun, parent de son enfant.

Trente ans plus tard, l'idée de Françoise DOLTO est toujours d'actualité et, par-delà toutes les mutations sociales et familiales auxquelles nous assistons, elle garde toute sa pertinence.
Nous en faisons l'expérience chaque jour d'accueil à la Maisonnée.

| *La Passerelle* |
| --- |
| **3 rue Roland Garros – 67100 STRASBOURG Neuhof** |
| Tél. 03 88 28 76 51 |

- *Ouverture en Novembre 1992.*
- *Lieu d'éveil et de socialisation, de soutien à la parentalité et d'aide à la scolarisation, de rapprochement des familles avec les lieux institutionnels et en particulier l'école.*
- *2 accueillantes : 1 E.J.E., 1 E.J.E. + E.S.*

Le quartier :

Les familles accueillies viennent en très grande majorité de la carte scolaire de l'Ecole Maternelle Ariane Icare constituée des quartiers :

- du Polygone, avec une population des gens du voyage : tsiganes et yénishes,
- de Hautefort – Guynemer, avec une grande multi-culturalité.

Il est important de dire que l'espace géographique dont sont originaires les familles est très restreint. Peu ou pas de familles viennent d'autres quartiers. Beaucoup de femmes se connaissent, ont été à l'école ou au collège ensemble…ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles se fréquentent ou s'apprécient.

Les accueillantes sont obligées de travailler avec cette donnée. Le LAPE accueille tout enfant accompagné d'un adulte quel que soit le lien d'amitié ou de tension avec un autre adulte présent. Cette connaissance des familles rend le respect de l'anonymat difficile, mais le respect de la confidentialité est d'autant plus rigoureux.

Qu'est ce qui amène le parent à venir au LAPE ?

C'est soit le bouche à oreille, soit l'adulte vient avec un autre adulte qui connaît déjà le lieu : une sœur, une amie… Quelques fois, plus rarement, c'est un travailleur social qui a présenté le lieu à la famille et qui lui a proposé de venir.

L'enfant n'est que rarement la première motivation. Plus souvent, ce sont la convivialité et la possibilité de se poser, d'échanger qui sont cités.

I. *Accueil du lien :*

- Accueil du lien entre l'enfant et la personne qui l'accompagne ou qui s'en occupe.
- Accueil est mis en place pour favoriser et travailler ce lien ; notamment par l'aménagement de l'espace (pas de mobilier adulte, adultes et enfants sont au même niveau) ; proposition de supports d'activité qui permettent de vivre et d'expérimenter un temps commun adulte - enfant : livres, jeux, peinture …
- Observation conjointe, parents professionnels, de ce qui fait grandir l'enfant, ce qui lui permet d'être en sécurité à tous les niveaux et aussi de se séparer et de se socialiser.
  Echanges parents professionnels sur l'exercice de la fonction parentale, la responsabilité, l'autorité et autre questionnement.
- Importance de resituer aussi ce lien dans la diversité des structures familiales, des modèles familiaux et culturels. Par exemple : Accueil d'une jeune fille de 17 ans d'origine manouche, en charge des petits de la famille élargie tout en lui proposant d'inviter aussi les parents respectifs.
- Il est important aussi de travailler dans la durée : un certain nombre de mères sont venues enfant avec leur propre mère. Cette jeune fille, à 19 ans aujourd'hui, est revenue avec son frère et parle de revenir avec ses propres enfants.

II. *Accueil de tous les liens qui constituent la vie de ce duo adulte/enfant : autres personnes non présentes physiquement, mais présentes dans les préoccupations :*

- Les liens familiaux, principalement le père et la fratrie.

- De nombreux pères sont absents physiquement, notamment en prison, mais ils sont dans la préoccupation de l'enfant et de l'adulte.
  Nous amenons les mères à se questionner sur le rôle qu'il joue dans la séparation mère/enfant, sinon qui joue ce rôle ? Le lieu et son fonctionnement joue souvent ce rôle de tiers séparateur.
- La fratrie, surtout les grands frères et sœurs, sont souvent au cœur des préoccupations maternelles par les problèmes qu'ils posent ou rencontrent.
- Dans certaines cultures, les grands-parents ont également un grand rôle de relais de même que certaines grandes adolescentes, dont le rôle est la «surveillance des enfants des autres, avant d'être mères elles mêmes».
- Nous travaillons avec les mères sur l'importance de la transmission des valeurs familiales et de la restitution de l'histoire familiale à l'enfant.

- Les rapports sociaux voire institutionnels pour l'enfant et l'adulte.

Nous favorisons et soutenons leur inscription dans un réseau social plus large : solidarité intrafamiliale, de voisinage, entre familles fréquentant le LAPE ; voire associative et institutionnelle. Nous proposons des relais dès que nous sentons la famille en besoin ou en demande.

## III. *La précarité met tous ces liens à mal … Constat d'un repli sur soi :*

Ce qui est difficile pour l'enfant, c'est qu'il n'est pas prioritaire dans les choix de fréquentation ou non du L.A.P.E.. L'urgence est prioritaire : la démarche à faire, le manque d'argent, l'inquiétude du parent par rapport à l'aîné, les parloirs (quand la fratrie est nombreuse, l'enfant est souvent confié à un tiers).
Nous amenons les parents à se questionner : quel apprentissage de la gestion du temps et de l'argent ? Comment tout cela est il expliqué à l'enfant ?

Parler de précarité, ce n'est pas seulement dresser un tableau noir de toutes les difficultés, mais aussi mettre en valeur toutes les solidarités intra familiales et sociales qui sont nombreuses : une maman partage les goûters qu'elle a ramenés avec une famille qui n'en a pas, les mères présentes s'organisent pour faire des petits gâteaux au L.A.P.E et participer à une action de solidarité avec la Guinée Bissau.

## IV. *Notre temps de relecture en équipe*

Cette reprise quotidienne se fait autour de ce lien ; ce qui permet ou non à l'enfant de s'épanouir, de grandir et d'avancer ; s'il permet la protection et le développement de l'enfant et s'il permet à l'adulte d'exercer sa responsabilité et son autorité.

Ce temps de relecture permet d'affiner les axes de travail, de nourrir, d'ajuster notre travail d'accompagnement des familles.
Elle est complétée par un temps de supervision mensuel.

# *Le Grenier*

20a rue des Roseaux – 67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél. 03 88 66 96 18

Legrenier@mairie-illkirch-graffenstaden.fr


## «PLACE DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DANS L'ACCUEIL»

### 1- présentation du LAPE

Le Grenier est ouvert depuis septembre 2000. Il est installé dans un quartier d'habitat social.
Le public vient des différents quartiers de la commune avec une grande mixité sociale, culturelle. Les mères représentent la grande majorité du public accueilli, mais nous accueillons aussi des assistantes maternelles, des grands-parents. Un projet particulier est mené avec les papas. Plusieurs fois dans l'année, le Grenier est ouvert le samedi matin pour les accueillir exclusivement.

En 2007, suite aux différents bilans du Grenier au sein d'un comité de suivi pluri partenarial la ville a décidé de gérer directement le lieu d'accueil parents-enfants pour l'inscrire dans sa politique globale de la petite enfance et de la parentalité et développer ainsi ses actions de soutien et d'accompagnement des parents.

Nous pouvons peut-être noter deux caractéristiques de l'accueil des adultes au Grenier :

- Ils sont invités à inscrire leur prénom au regard de celui de leur enfant. L'usage est de les appeler, comme leurs enfants, par leur prénom.
- Nous proposons en cours d'accueil, un temps pour eux autour d'un thé/café. S'il est une occasion de mettre au travail la séparation adulte-enfant ou/et enfant-adulte, il leur donne aussi l'espace-temps de se retrouver sans l'enfant, dans un échange d'adultes à adultes.
- Quelques choix de l'équipe d'accueillants :

*Comme déjà exprimé auparavant, l'usage du prénom entre adultes qui est associé au vouvoiement.
*Aucune activité organisée et programmée n'est proposée. Le Grenier est un lieu d'accueil, ni éducatif ni de loisirs. Ainsi les accueillants restent disponibles à ce et ceux qui sont présents.
*Les différentes attitudes éducatives sont constatées sans jugement.

Afin de maintenir au mieux ces choix, les réunions d'équipe bimensuelles et la supervision mensuelle sont des outils indispensables.

2- Quelques réflexions et apports sur le thème de la table ronde: la place singulière de l'enfant :

Trois points nous ont paru pertinents pour montrer en quoi l'enfant avait une place singulière dans l'accueil au Grenier :

A) L'enfant accueilli est l'enfant avec son histoire, sa place, sa singularité (d'où sa place singulière). Nous ne l'accueillons pas avec des normes en tête, avec un livre sur le développement de l'enfant en main ou avec un tableau de statistiques à consulter ou à remplir. Au Grenier il doit être libéré de toute étiquette ou attente contraignante. Aucun diagnostic ne sera posé. Il sera reconnu et accepté dans sa façon propre de se développer, d'être, d'être en relation. Les accueillants l'accompagneront accueil après accueil.

B) L'enfant est reconnu comme «sujet», n'étant pas un objet appartenant à qui que ce soit. La parole lui est adressée directement. Si nécessaire nous lui reformulons ce qui est dit, de lui, sur lui, sur son histoire, par l'adulte. Nous posons notre regard directement sur lui sachant qu'il saura nous enseigner. L'observation est une attitude essentielle dans cet accueil. Le choix d'une supervision avec un psychanalyste nous semble un bon garant pour construire notre travail selon cette ligne de conduite. Le travail avec le psychanalyste nous aide à ne pas tomber dans la tentation de réduire la situation à ce que l'on voit et entend et d'être à l'écoute de ce que ces situations suscitent en nous-mêmes.

C) Un exemple précis peut également éclairé la place singulière de l'enfant. L'an dernier nous avons mené à terme une réflexion au sujet de l'âge limite jusqu'auquel l'enfant pouvait fréquenter le Grenier. Depuis l'ouverture en 2000, cette limite était fixée à 6 ans. Nous l'avons baissé à la fin de la première année d'école maternelle.

Cette décision a été prise en constatant que les besoins des enfants de 4-6 ans ne pouvaient pas être satisfaits au Grenier. En effet ceux-ci avaient besoin de jeux entre pairs en l'absence de l'adulte et de se défouler après une journée d'école.

D'autre part, les plus jeunes , moins de 2 ans, se trouvaient dans un environnement bruyant et parfois «dangereux» (grands qui couraient, sautaient…). Certaines mamans ne venaient pas ou partaient rapidement quand elles sentaient le contexte non profitables à leurs bébés.

Au lieu de l'annoncer seulement aux adultes comme si c'étaient eux qui étaient concernés en premier lieu, nous avons parlé cette décision aux enfants directement, à la grande surprise des adultes. Plusieurs adultes retransmettaient cette décision en disant : «Je ne peux plus venir» «Puisque vous ne voulez plus de nous…», nous amenant à bien redire que le changement portaient sur les enfants eux-mêmes et non sur les adultes. Ainsi nous exprimions que l'enfant est au cœur de notre accueil et qu'il y a bien une place singulière.

# *La P'tite Mosaïque*

**21 rue Gioberti - 67200 STRASBOURG Hautepierre**

Tél. 03 88 28 76 51

Sophie EHRET


## *QUELLE PLACE DONNE-T-ON A L'ENFANT DANS LES LAPE ?*

Présentation : Lieu d'Accueil Parents / Enfants à gestion municipale (Service Famille & Petite Enfance de la Ville de Strasbourg). Les accueillantes : 3 E.J.E. à temps partiel.
Ce lieu est situé dans le quartier de Hautepierre et accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans et son adulte accompagnateur qui peut être : un de ses parents ou un grand-parents ou une assistante maternelle ou une travailleuse familiale.

Quelques particularités :
Une grande mixité sociale et culturelle :

- familles en grandes difficultés (précarité sociale, éducative,…) et familles sans problématiques fortes ou particulières,
- familles de différentes origines (plus d'une vingtaine de pays est représentée au LAPE)

Familles nombreuses avec des grandes fratries ou monoparentales.
Quartier avec beaucoup de brassage : arrivées et départs de familles et plate-forme de logements pour les familles réfugiées ou les demandeurs d'asile.

### Les motivations de fréquentation de la P'tite Mosaïque

- Recherche d'un lieu de socialisation, de préparation à une future séparation (crèche, école…) : *«Mon enfant peut rencontrer d'autres enfants».*
- Recherche d'une rencontre avec d'autres parents, adultes et/ou professionnels : sortir de son isolement social, confronter des questionnements, échanger…
- Recherche d'un lieu pour jouer avec son enfant.

Ce sont les motivations explicites énoncées par les familles, des motivations plus implicites s'ajoutent ou se révèlent comme :

- Se sentir écouté et compris (*problèmes de santé, chômage, désarroi face à l'évolution d'un enfant, vie du quartier…),*
- Etre dans le partage,
- Découvrir ou être rassuré sur les compétences de son enfant,
- Etre restauré dans son image de soi,
- Recherche d'un soutien voir d'une reconnaissance.

Les parents cherchent dans ce lieu une ATTENTION qui ne le sépare pas de son enfant : être attentif à sa préoccupation du moment, donc l'écouter autant que regarder son enfant avec l'accueillant.

Et l'enfant dans tout ça ?

Il est donc là déjà dans ce regard mais surtout dans la parole que l'on va porter vers, pour et avec lui :

- Il est accueilli, prénommé et replacé dans le lien avec l'adulte qui l'accompagne : il met son étiquette sur le tableau d'accueil et celle de son accompagnateur,
- Il va évoluer dans un univers présenté, adapté et sécurisé : aménagement de l'espace réfléchi + apports de stimulations éducatives adaptées (jeux et jouets mis à disposition).
- Au vu des difficultés de certains enfants (logés dans des hôtels, en précarité de nourriture ou vêtements…) le LAPE est un lieu comme une «parenthèse» dans sa vie quotidienne, où les difficultés sont un peu mises de côté le temps de sa présence en LAPE.
- Appui sur notre formation professionnelle d'EJE : l'enfant est au centre de notre prise en compte : accueil d'un lien qui n'a de sens que par la présence de l'enfant. C'est ce qui construit son histoire, son devenir et la clé de compréhension de son environnement, le temps d'une séance une micro société se forme : c'est un temps mais aussi un espace transitionnel où l'enfant comme son parent va sortir de son environnement habituel…voire des difficultés du moment.

Ce côté intemporel, vécu comme hors du temps, permet à chacun de se ressourcer. Le LAPE est lieu de plaisir pour chacun et surtout un temps privilégié pour l'enfant avec son parent.
Pour se faire, les accueillants veillent à la prise en compte de chacun : adulte et enfant. La place de l'enfant est une réflexion constante dans notre équipe : le danger est lié à la capacité d'expression verbale des adultes qui parlent au nom de l'enfant ou qui, dans leur désir d'exprimer leur questionnement, leur problématique, peuvent accaparer une attention. Ceci dit, si le parent peut se poser, se sentir mieux, les incidences positives seront en partie pour l'enfant.
*«Quand je rentre à la maison, je suis moins agressive avec mes enfants –et en souriant– avec mon mari aussi !…».*